18.02.2013 – 09:30 Uhr

Vie nocturne urbaine: un rapport montre comment les villes peuvent agir

Berne (ots) -

Un groupe de travail de l'Union des villes suisses a analysé en détail les questions relatives à la vie nocturne dans les villes suisses. Leurs travaux ont débouché sur la rédaction d'un rapport, «Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables», qui aborde les questions fondamentales et présente un catalogue de possibles actions - la liste ne se veut pas exhaustive - susceptibles de répondre à des problèmes spécifiques.

Une ville vivante et attractive se doit aujourd'hui d'offrir de nombreuses possibilités de rencontre et une offre culturelle très variée, tout en garantissant une haute qualité de vie et d'habitat. Ces missions placent sans cesse les villes et les communes urbaines devant de nouveaux défis. Durant le printemps et l'été 2012, des discussions et des manifestations sur le thème de la vie nocturne ont éclaté dans diverses villes suisses, ce qui a conduit l'Union des villes suisses à mettre en place un groupe de travail pour soutenir les villes dans leur approche de ces nouvelles questions. Ce travail a débouché sur le rapport «Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables», présenté lundi à Berne lors d'une conférence de presse.

Pour Marcel Guignard, maire d'Aarau et président de l'Union des villes suisses, une vie nocturne animée est, fondamentalement, un élément positif, puisque la diversité des loisirs figure en bonne place, aujourd'hui, sur la carte de visite des villes. Mais pour que les différents aspects puissent se développer harmonieusement, leurs effets négatifs doivent être thématisés et discutés. Trois directeurs de la sécurité de villes suisses - Grégoire Junod (Lausanne), Reto Nause (Berne) et Peter Siegenthaler (Thoune), ainsi que Michael Künzle, maire de Winterthour, ont présenté des exemples concrets en provenance de leur ville.

Questions de principe au lieu de recommandations concrètes

Si les défis à relever dans le domaine de la vie nocturne ne sont pas fondamentalement différents d'une ville à l'autre, les conditions cadres et les objectifs ne sont pas forcément identiques. C'est pourquoi le groupe de travail a renoncé à formuler des recommandations concrètes et a privilégié une approche basée sur les questions de principe.

Le rapport identifie quatre thèmes fondamentaux: situation de départ, objectifs, structures et facteur temporel. Ces quatre aspects devraient, aux yeux des auteurs du rapport, servir de base de décision aux responsables politiques lorsqu'ils élaborent une stratégie globale pour répondre aux défis posés par la vie nocturne. Ainsi, les conditions sont créées pour une approche pro-active et efficace, en particulier sur le plan opérationnel, vis-à-vis de la vie urbaine nocturne, telle qu'elle se présente aujourd'hui et telle qu'elle pourrait être demain.

Survol des mesures - un catalogue d'exemples

Le rapport ne peut donc pas dire quelle mesure concrète sera la plus appropriée dans quelle ville, puisque les objectifs stratégiques et les conditions cadres locales diffèrent d'une ville à l'autre. Le survol de mesures déjà en vigueur dans certaines villes doit être vu comme un catalogue d'idées. Les exemples font l'objet d'une description et d'une analyse rendant compte des expériences réalisées, ce qui permettra aux collectivités de juger si telle mesure est adaptée ou non à leur propre contexte.

Ce catalogue de mesures ne se veut pas exhaustif. De nombreux autres programmes ont été mis en place dans des villes non citées dans le rapport, tandis que d'autres, sont en discussion.

Le rapport «Vie nocturne urbaine. Analyse de la situation et des mesures envisageables» est disponible sur internet à l'adresse www.uniondesvilles.ch

Contact:

Marcel Guignard
Maire d'Aarau, président de l'Union des villes suisses
Tél.: +41/62/836'05'01

Renate Amstutz

Directrice de l'Union des villes suisses
Tél.: +41/31/356'32'32

Grégoire Junod
Directeur de la sécurité publique de la ville de Lausanne
Tél.: +41/21/315'42'00

Michael Künzle
Maire de Winterthour
Tél.: +41/52/267'51'12

Reto Nause
Directeur de la sécurité publique de la ville de Berne
Tél.: +41/31/321'50'01

Peter Siegenthaler
Directeur de la sécurité publique de la ville de Thoune
Tél.: +41/33/225'85'86

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100732923 abgerufen werden.